

59.—Nombre et tonnage net des bâtiments inscrits sur les registres maritimes du Canada, par provinces, le 31 décembre, 1921-1930—fin.

Provinces.	1926.		1927.		1928.		1929.		1930.	
	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.
Ile du Pr.-Ed....	127	8,556	133	8,581	132	8,549	134	8,370	130	8,351
Nouvelle-Ecosse.	1,452	134,539	1,412	129,482	1,436	126,428	1,471	127,080	1,271	111,111
Nouv.-Brunswick	816	33,002	829	33,077	828	33,395	885	34,031	911	38,308
Québec.....	1,369	447,889	1,368	456,092	1,373	502,224	1,265	506,594	1,262	492,607
Ontario.....	1,702	387,036	1,724	397,987	1,746	367,007	1,759	347,531	1,796	381,473
Manitoba.....	94	10,321	96	10,661	98	10,684	103	11,051	105	11,185
Saskatchewan....	6	486	6	486	6	486	6	486	6	486
Col. Britannique.	2,618	325,190	2,872	327,984	3,012	313,651	3,257	335,810	3,202	361,328
Terr. du Yukon..	9	1,916	14	3,650	14	3,650	19	4,543	20	5,584
Total.....	8,193	1,348,935	8,454	1,368,000	8,645	1,366,074	8,899	1,375,493	8,703	1,410,432

Section 6.—Ministère de la Marine.¹

Tout ce qui concerne la navigation au Canada est du ressort du ministère de la Marine. Ses attributions les plus importantes embrassent: (1) l'application de la loi de la marine marchande du Canada ("Canada Shipping Act"), et des autres lois du gouvernement fédéral relatives aux transports maritimes; (2) le pilotage; (3) la construction et l'entretien des phares, bateaux-phares, signaux de brouillard, bouées et balises; (4) les ports, havres, jetées, quais et brise-lames; (5) le service météorologique du Canada; (6) les secours aux marins malades ou indigents, et l'établissement, la réglementation et la gestion des hôpitaux de la marine ou destinés aux hommes de mer; (7) la police des ports et des rivières; (8) les enquêtes sur les causes de naufrage et des avaries et la compilation des statistiques relatives aux naufrages; (9) l'inspection des bateaux à vapeur; (10) le creusement et l'entretien du chenal du fleuve St-Laurent; (11) l'entretien, pendant l'hiver, des voies maritimes de communication entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent et (12) l'administration des postes radiotélégraphiques du gouvernement et la surveillance des stations privées au Canada. Les recettes nettes de ce ministère, pendant l'exercice clos le 31 mars 1930, atteignirent \$810,530; les dépenses du même exercice se soldaient par \$23,508,502.

Le tableau 60 est un relevé des recettes et des dépenses du ministère de la Marine, en chaque exercice budgétaire depuis la Confédération; quant aux tableaux 61 et 62 ils en fournissent les détails pour les six années 1925 à 1930.

¹ Révisé par E. Hawken, sous-ministre adjoint, ministère de la Marine.